

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

L' Abeille.

12^{ème} Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

12^{ème} Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 21 MAI, 1879.

No. 36.

Violetto.

— Petite fleur que mon cœur aime,
Violetto, d'où nous viens-tu ?
— Je sors des mains de Dieu qui sème
Les fleurs ; d'une aimable vertu
Il m'a faite le doux symbole,
Je dois rester simple et sans fard,
Au loin mon parfum qui s'envole
Seul me décele à ton regard.

— Dis-moi, vers tes feuilles penchée
Mon humble fleur, que rêves-tu ?
— Je bénis Dieu qui m'a cachée
Et qui de moi s'est souvenu.
Puisse ma corolle légère
Faire adorer mon Créateur !
C'est la louange et la prière,
Que mon parfum porte au Seigneur.

— Petite fleur si recueillie,
Dans ma corbeille, que dis-tu ?
— Je dis : ma tâche est accomplie,
Mon doux parfum n'est pas perdu
Pour les souffrants il s'évapore,
Il redit de Dieu les bienfaits,
Je l'ai loué dès mon aurore,
Va ! tu peux me cueillir en paix

— Petite fleur tout embaumée,
Quand vient l'hiver qu'espères-tu ?
— De mon Dieu j'espère être aimée,
Et resseoir par sa vertu !
Je le bénis de mon arôme,
De ma forme et de ma couleur,
J'espère un jour, au beau royaume,
Parfumer les pieds du Seigneur

Le 7 mars 18...

L'année dominicale.

Lettres d'un Chartreux.

A sa mère, à l'occasion de la mort de son frère, M. l'abbé E...

Monastère de la Grande-Chartreuse,
6 juin 1876.

Stat crux dum volvitur orbis.

Bien chère mère,

Les Saintes-Ecritures, en parlant de la mère des Machabées, s'expriment en ces termes : “ Leur mère, plus admirable qu'on ne saurait dire et digne de vivre éternellement dans la mémoire des bons, voyant périr en un même jour ses sept enfants, souffrait courageusement leur mort à raison de l'espérance qu'elle avait en Dieu.” Après ces quelques paroles qui peignent si élogieusement le courage et la foi de cette femme forte, je ne sais comment je parlerai de cette autre mère dont celle des Machabées n'était que la figure, j'ignore où trouver des paroles dignes de Marie dont les douleurs furent immenses, cruelles, in-

comparables, et dont cependant la résignation fut toujours calme, héroïque et constante.

Nous comprenons tous que la douleur est la fille aînée de l'amour, et que l'affliction que nous peut causer la perte d'un objet est proportionnée à l'amour que nous lui portons. Les souffrances et la mort d'un fils doivent donc être d'autant plus douloureuses pour une mère que son amour pour lui est plus vif et plus tendre. Or, bien ardent était l'amour dont le cœur de Marie était embrasé pour Jésus, qui était son fils, son véritable fils, son fils unique, le fils le plus parfait, le fils le plus aimable, et qui était encore son Dieu. Qui donc pourra comprendre un amour aussi brûlant, aussi parfait, et qui se pourra faire une juste idée des douleurs de Marie au pied de la croix ?.....

Voilà, bien chère mère, voilà le modèle que je propose en ce moment à votre douleur bien légitime et qui est loin de m'être étrangère. Jésus avait pleuré sur Lazare ; Marie pleure sur Jésus. Comme Jésus, comme Marie, donnez, donnons libre cours à nos larmes ; pleurez, pleurons la mort de ce fils si dévoué, de ce frère si tendre que Dieu vient d'enlever à notre affection. Mais que nos pleurs ne soient qu'un tribut payé à la nature, que nos larmes soient chrétiennes et qu'elles ne ressemblent en rien à celles de ces personnes dont parle l'Apôtre, de ces personnes qui n'ont pas d'espérance. Appelons à notre aide les grands motifs de la foi et ces vérités sauront bien adoucir notre chagrin. Demandons à Marie qu'elle vienne à notre secours, qu'elle nous communique cette espérance, cette force, ce courage, cette résignation qui la soutenait au milieu des horreurs de la plus déchirante désolation. Si nous étions tentés de nous plaindre, de murmurer, ce qu'à Dieu ne plaise, jetons les yeux sur cette Mère de douleurs, comparons nos peines et nos afflictions à celles de Marie et apprenons que nos souffrances sont bien légères, mises en regard de celles qui remplirent le cœur de la Mère de Jésus. Oui, bien chère mère, un seul coup d'œil sur les douleurs si violentes de Marie imposera silence à nos murmures, et le souvenir si puissant des peines de notre mère nous fera soumettre sans trop de difficultés, je dirai même

avec bonheur, aux épreuves que Dieu nous enverra.

Dans ces jours consacrés à la mémoire du grand mystère de la Pentecôte, adressons nos vœux à cet esprit de consolation et demandons-lui spécialement les trois dons de sagesse, d'intelligence et de force. Je dis don de sagesse, pour qu'il nous apprenne à apprécier et rechercher les choses d'après leur véritable valeur, à aimer les choses spirituelles et à mépriser les biens matériels. Je dis don d'intelligence pour qu'il nous donne la possibilité de nous élever jusqu'aux choses de Dieu, jusqu'à la contemplation de ses infinies perfections. Je dis don de force pour qu'il nous communique le courage de mettre notre vie en conformité avec les grandes et consolantes vérités de notre sainte religion.

Je m'empresse, bien chère mère de vous demander pardon de cette erreur que je viens de commettre. Eh quoi ! je vous entretiens de pleurs, je vous parle de larmes pendant que nos cœurs devraient se réjouir et rendre les plus sincères actions de grâce pour le bienfait incomparable que Dieu vient d'accorder à notre chère frère. C'est le prophète qui nous affirme cette vérité, quand, s'adressant à Dieu, il lui dit : “ Bienheureux celui que vous avez choisi et enlevé, puisqu'il habitera au sein de vos demeures éternelles.” Oui, chère mère, unissons donc nos cœurs et remercions le Seigneur d'avoir choisi Ernest entre mille et dix mille pour le placer dans les régions du bonheur, de la joie et de la gloire ; soyons lui reconnaissants de ce qu'il l'a arraché aux misères de cette vie pour le rendre à la Patrie, où le Seigneur prodigue à ses brebis les pâturages les plus gras et les plus abondants. Car, une vérité qui n'est pas nouvelle et que la foi nous enseigne, c'est que la mort corporelle engendre la vie pour les enfants du Bon Dieu et devient ainsi une amie bien chère, puisqu'elle nous tire de cette terre d'exil, où nous gémissons et pleurons...

Il est encore, bien chère mère, d'autres motifs de consolation très-puissants et qui nous sont personnels. Qu'il me suffise de vous rappeler que les âmes aimées et chéries de Dieu ont eu beaucoup à souffrir, ont toujours été rudement éprouvées. Réjouissons-nous donc si jamais les peines et les afflictions sont

notre partage, puisqu'elles sont le gage de l'amour de Dieu, et laissons nos âmes reconnaissantes en témoigner leur gratitude à ce divin Bienfaiteur. Oui, c'est une vérité, les peines, les douleurs sont des faveurs, des privilèges que nous devons accepter avec soumission, joie et empressément, puisque ces tribulations sont la monnaie dont il nous faut payer l'entrée de la vie éternelle. Ce sont des pierres précieuses bien autrement estimables que les biens périssables de cette vie, qui ne sont que poussière et ordure. Et puis, n'est-ce pas jouir de la béatitude sur cette terre que d'avoir une parfaite conformité à la volonté de Dieu ; n'est-ce pas entrer en participation de cette félicité qui est le partage des bienheureux dont l'unique bonheur est le bon plaisir de notre Père ? Puis quelle douce satisfaction n'éprouve-t-on pas de savoir qu'on fait ainsi plaisir à ce bon Dieu, et cela tout en travaillant à notre propre contentement, puisque par ce moyen, rien n'arrive que conformément à notre volonté qui n'est autre que celle de Dieu lui-même...

Une autre obligation nous reste à remplir à l'égard de celui qui nous a quittés sans retour. Vous l'avez devinée, bien chère mère, je veux parler du devoir de la prière, Oui, il nous faut en ces jours redoubler de ferveur, prier avec plus de foi, de respect, d'espérance, d'humilité, de confiance et de persévérance. Il nous faut livrer un fort assaut à la miséricorde de Dieu et arracher notre frère à la justice de son juge, qui sera aussi le nôtre. Car si jeune, si exemplaire qu'ait toujours été la vie de notre bon Ernest, il est toujours à redouter que Dieu ne trouve en lui des fautes imperceptibles à l'œil obscur de l'homme, mais toujours visibles à celui qui sonde les cœurs et les reins, et devant qui les anges même ne sauraient être assez purs. Unissons donc nos prières, nos supplications puisqu'elle est si merveilleuse cette force de la prière unanime ; unissons nos vœux et fixons le 29 du présent mois pour une communion de tous les membres de la famille, à l'effet de demander au bon Jésus d'accorder le plutôt possible le lieu de rafraîchissement à celui que nous aimons tant et au sort duquel nous ne saurions rester indifférents. Oui, prions, supplions, et quand ce tendre frère sera, si déjà il ne l'est, au sein des splendeurs éternelles, il saura nous rendre le bien que nous pouvons lui faire. Il nous obtiendra les grâces dont nous avons besoin pour achever notre pèlerinage et arriver heureusement au terme fixé par Dieu, dans lequel, ô bonheur ! nous nous pourrions tous réunir pour toujours, et dans le sein duquel je vous d'ne à tous rendez vous. Oh ! que pas un n'y manque, et que les premiers arrivés

n'oublient pas les retardataires ! — Adieu !...

Agrérez l'expression du respectueux et filial dévouement avec lequel je demeure,
FR CORNEILLE, autrefois ERIC.

L'Abaille.

"Forean et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 21 MAI 1879.

Le vent de nord-est !

S'il est un fluide qui tourmente les pauvres mortels de notre bonne ville, qui fasse le désespoir des constitutions faibles et le chagrin des écoliers, qui enrhumme les cerveaux et qui glace impitoyablement toute individualité, c'est à coup sûr le vent de Nord-Est. Quelle détestable chose que le souffle de cet autan ! A peine envahit-il nos parages que les fenêtres se ferment, les membres grelottent et les nez rougissent.

Il faut voir aussi comme les épithètes les plus mal sonnantes lui sont adressées par le peuple frileux. Et s'il n'en tenait que de moi, j'épuiserais à son adresse tout le vocabulaire des synonymes outrageants. Non, jamais, je lui pardonnerai le congé qu'il nous a si impitoyablement brisé en nous retenant à la salle jeudi dernier. Je me rappelle que, fortement aigri, blotti dans un coin, j'ai laissé flotter ma pensée sur les désagréments du jour et principalement sur ce qui en était la cause ; le vent de Nord-est. Je repassais tous les maux qui affligent l'humanité, et quand j'en venais aux maux physiques, une fâcheuse mais pardonnable exagération me faisait mettre au premier rang, vous devinez quoi : le vent de nord-est ; du moins pour les humains qui habitent les bords du St-Laurent où ce vent règne en maître. Et je me disais : un franc aiglon escorté de nuages sombres et menaçants, qui portent la tempête et la foudre dans leurs flancs : voilà qui est terrible, je le conçois, mais au moins, c'est du grand, du poétique, et, disons-le, du beau. Borée même m'apparaissait plus humain ; et ne parlerai pas de zéphyr qui m'a toujours fait pâmer de douceur ; mais le vent de nord-est, me disais-je, quelle platitude ! comme c'est froid ! comme c'est mesquin ! Qui pourrait jamais désirer un tel sac à frissons ? Je ne vois que les navigateurs du St-Laurent qui réclament quelquefois son haleine, mais : *illis robur et æs triplex circa pectus est !*

Où il faut être cuirassé d'airain, ou au moins de camisoles, de capots imperméables et le reste, pour affronter gaiement un courant qui vous fige le sang, la verve et l'humeur. Pour moi dont

la poitrine ne se dérobo encore que sous l'humble capot d'écolier, je bats de l'aile, je frémis comme une feuille morte, et j'appelle de tous mes vœux le moment où nous pourrions dire avec Charles d'Orléans :

Le temps a dépoillé son manteau
De vent, de froidure et de ploye
Et s'est vestu de broderie
De soleil rayant clair et beau.

Nouvelles Locales.

M. Adolphe Legaré, ex-procureur du Séminaire est nommé curé de St-Denis. Il doit prendre possession de sa cure au commencement de juin.

Mgr B. Paquet a été nommé procureur du Séminaire.

Nos Seigneurs les évêques de la province de Québec se sont réunis durant le cours de la semaine dernière pour le conseil de l'Instruction Publique. Sa Grandeur Mgr Langevin ainsi que Sa Grandeur Mgr A. Racine ont bien voulu nous dire la messe de communauté. Jeudi soir Sa Grandeur Mgr l'abbé nous adressait la parole à l'office du mois de Marie.

M. l'abbé J. Quinan a subi avec succès l'épreuve écrite de l'examen du doctorat en théologie. L'épreuve orale aura lieu demain dans un des salons de l'Université.

On s'occupe beaucoup à Québec de la visite de Son Excellence le Gouverneur Général et de Son Altesse la Princesse Louise. Le programme des fêtes n'est pas encore définitivement arrêté, il est certain cependant que la ville sera illuminée. Nous sommes en mesure d'annoncer que le dôme de l'Université sera illuminé à la lumière électrique.

Société St-François de Sales. — Le concours pour le prix que l'Abaille nous a si généreusement offert s'est terminé mercredi dernier, et l'éloge de Montcalm par M. P. Corriveau a été reconnu comme le meilleur travail. N'ayant point entendu ce discours nous ne pouvons en parler plus au long : mais puisqu'il a surpassé les deux autres il devait être remarquable. Les deux rivaux étaient M. A. Angers, qui a fait sur O'Connell une brillante harangue, et M. E. Dorion, qui a pris pour sujet l'éloge de Crémazie. Nullement effrayé par le peu d'appréciations qui existent sur ce poète, l'orateur s'est jeté hardiment au beau milieu du sujet citant, analysant, appréciant les pièces les plus remarquables, enfin faisant un discours qui, si on considère les difficultés, doit être rangé parmi les meilleurs. En somme, la

lutte a été chaude et vainqueur et vaincus sont dignes d'éloges.

A la dernière séance de la Société Ste-Cécile ont été élus :

Président, M. Thomas Marcoux.
Vice-Président, M. N. Falardeau.
Examineur, M. A. Létourneau.
Secrétaire, M. A. Huot.

Les exercices du jubilé se font actuellement à la Basilique. Ils sont commencés lundi et se terminent ce soir. Chaque jour il y a sermon à sept heures P. M. et bénédiction du St-Sacrement. Les sermons sont prêchés par le R. P. Lacasse, O. M. I., missionnaire du Labrador.

Notre pèlerinage annuel au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires se fera demain matin.

Le R. P. Lacasse part vendredi pour ses lointaines missions du Labrador ; il ne sera de retour qu'à la fin de l'automne prochaine.

Le regretté M. Barry.

Une pierre tumulaire, d'un très-beau dessin, vient d'être mise au cimetière de l'Hôpital Général sur la tombe de M. Thomas Barry, qui a laissé de si vifs regrets. Elle porte l'inscription :

D. O. M.

HIC JACET

THOMAS J. BARRY

ALUMNUS MAJORIS SEMINARI QUBECENSIS
EX HIBERNIA ORIUNDUS

OBII

IN MONASTERIO N.-D. EX ANGELIS
DIE XXVIA MARTII A.D. MDCCCLXXIX
ÆTATIS SUÆ XXO
DILECTUS DEO ET HOMINIBUS

R. I. P.

C'est à M. Bélanger, artiste-marbrier, de St-Roch, qu'est dû ce travail qui fait honneur à son goût, et c'est la générosité de MM. les Séminaristes et de plusieurs prêtres qui a permis de le faire exécuter.

A propos de la cloche de notre Chapelle.

Il y a dix ans, un chroniqueur écrivait, à la date du 28 octobre 1869, les lignes suivantes que nos lecteurs aimeront peut-être à parcourir :

" L'antique petite cloche de notre chapelle a disparu, pour faire place à une nouvelle, achetée de la paroisse du Cap Santé.

" Quand un siècle et plus, on a fait régulièrement son devoir, il est bien permis d'aspirer à la douceur du repos.

" Cesse donc de t'ébranler, campanule retentissante, et jouis de la paix que t'a si bien méritée la longue assiduité de tes services !

" C'est toi qui as convoqué douze générations d'écoliers, à l'heure où il fallait se rendre au pied des saints autels, sois-en bénie !

" C'est toi qui invitais la légion des externes à venir se joindre à leurs confrères pensionnaires, pour partager avec eux le pain de la science, sois-en bénie !

" C'est toi qui as partagé la tristesse de nos âmes en pleurant, par tes accents lugubres, la mort de ces prêtres vénérés, l'honneur du sanctuaire, MM. Demers, Holmes, Parant, Léon Gingras, Louis-Jacques Casault, Louis Gingras, Eugène Méthot : sois-en bénie, doulo reusement bénie !

" Sois bénie encore pour avoir appelé tant de fois la troupe pieuse des fidèles à venir assister à nos messes, à nos bénédictions, à toutes nos solennités !

" Et toi, nouveau héraut du Seigneur, salut ! Continue l'œuvre de ton prédécesseur. Tu sonneras le glas de la mort de quelques uns d'entre nous. Hélas ! alors nous serons sourds à tes gémissements. Cependant, nous entendrons, par delà la tombe, comme un rafraichissant écho de ta voix. Tu éveilleras la pitié de quelques âmes pour notre pauvre âme, et elles verseront sur nous un *de profundis*, et nous verrons le temps de nos souffrances au purgatoire diminuer et disparaître.

" O bonheur ineffable, enfin vous êtes notre partage ! O douce clarté des cieux, vous nous inondez pour toujours ! "

* *

Le chroniqueur du 28 octobre 1869 n'a pas vu se réaliser le souhait qu'il adressait à " l'antique petite cloche de notre Chapelle." Elle n'a pas voulu se reposer indéfiniment. Un jour, elle est sortie de l'obscurité où ses blessures la faisaient languir. C'était pour subir le baptême du feu, de concert avec une de ses sœurs, justement celle qui avait appelé au travail les ouvriers qui ont construit l'Université Laval. Toutes deux furent heureuses de mêler leur métal, pour redevenir une autre cloche, et une cloche cette fois destinée à un nouveau sanctuaire.

En effet, le 22 mai 1873, Sa Grandeur Mgr Fabre, Evêque de Montréal, bénissait au milieu d'une foule considérable, dans l'Eglise de St-Roch, la nouvelle cloche, offerte à l'Eglise de St-Adolphe. Le corps de musique du Petit Séminaire rehaussa par ses fanfares l'éclat de la fête. Il y eut sermon, et la quête pour la bonne œuvre s'éleva à la somme de \$250, témoignage de l'imprenable générosité des habitants de St-Roch.

* *

A propos de cette petite histoire, peut-être quelques-uns des lecteurs de

" l'Abeille " seront-ils curieux de connaître l'origine des cloches de nos églises. M. l'abbé Lagrange, dans son histoire de Saint-Paulin de Nole, a consacré à ce sujet une page intéressante. Nous allons lui emprunter quelques détails. Saint-Paulin vivait, comme on le sait au 4e siècle de J. C.

Revendiquerons-nous pour l'épiscopat de Paulin, dit l'auteur, une autre gloire, la célèbre invention des cloches ? Incontestablement elle lui est due ; non pas qu'il ait lui-même, de ses propres mains, fondu la première cloche, il n'était pas artiste, ni fondeur, mais en ce sens que c'est lui qui le premier eut l'idée de mettre au service des églises, pour appeler les fidèles au lieu saint, en portant dans les airs et en agrandissant les dimensions qu'on lui avait jusque-là données, le merveilleux instrument d'harmonie appelé une cloche. La cloche, en effet, n'était pas précisément à inventer ; sans parler des fameuses clochettes qui bordaient la robe d'hyacinthe du grand prêtre chez les Juifs, on connaissait le *tintinnabulum* ; le fabuliste contemporain d'Auguste le nomme en parlant de ce mulet du fisc qui le faisait si fièrement sonner ; Saint-Paulin lui-même constate, dans le *Natale* où il raconte l'histoire de ces deux bœufs, retrouvés par la protection de Saint-Félix, qu'ils le portaient aussi : on le suspendait au cou des troupeaux pour les empêcher de s'égarer dans les montagnes. Bien plus, on avait placé au haut de certains édifices publics, des Thermes, par exemple, la sonnette déjà agrandie, ainsi que nous l'apprend cette épigramme de Martial :

Redde pilam, sonat ac Thermarum : ludere pergis !

Mais nul encore n'avait songé à l'utiliser pour les églises. La Campanie était célèbre par son métal pur et sonore, plus estimé même que l'airain de Corinthe. L'âme poétique de Paulin devina quel parti on en pourrait tirer pour le culte chrétien. Il fit donc fondre, par les artistes campaniens, non plus une clochette, *tintinnabulum*, mais une vraie cloche, *campana* ; il éleva, pour la recevoir, une tour carrée qui regardait par ses angles les quatre point cardinaux de l'espace : et quelle ne dut pas être sa joie de poète et de saint, quand l'instrument, porté dans les airs, s'ébranla, jetant pour la première fois au-dessus des basiliques ses sons graves, qui s'en allèrent, à travers les campagnes noliennes, faire tressaillir les coteaux voisins de cette harmonie inconnue ! Eut-il l'intuition de l'avenir réservé à sa découverte, qui devait tant ajouter à la poésie du christianisme ? Car il faut remarquer qu'il la fit alors qu'il était déjà parvenu à une extrême vieillesse, à la fin croit-on de son long pontificat, à l'âge pourrait-on dire des intuitions lumineuses (431).

En tout cas, le succès de l'invention ne pouvait être plus complet ; car y a-t-il aujourd'hui une église, si humble qu'elle soit, dans les villes ou les hameaux, qui n'ait son clocher ou sa cloche, dont le son retentit moins encore dans les airs que dans les âmes : instrument religieux, s'il en fut jamais, en si merveilleuse et profonde harmonie avec l'âme humaine et avec la nature, avec nos joies et nos douleurs, nos effrois et nos espérances ; qui dominent les rumeurs des grandes cités, et tinte si doucement, le matin, le soir, au milieu du jour, dans les campagnes, au fond des vallées et des bois, et sur les collines lointaines : voix ininterrompue de la prière ou de la louange, appel incessant et mystérieux de la terre au ciel.

La cloche de Saint-Paulin fut, mille ans plus tard, au XIV^e siècle transportée de Cimitille à Nole même, lorsque le siège épiscopal y fut transféré aussi. Elle fut alors refondue. On la montre encore aujourd'hui dans le dôme de la cathédrale de Nole. Et le bon *cicerone* de Cimitille ne manque pas de vous dire, en vous montrant le vieux clocher : voilà par où on a sonné la première cloche.

Relation de ce qui s'est passé à la cérémonie de la première pierre posée au nom du Roi par Mgr l'Archevêque de Paris, à la chapelle du Séminaire des Missions Etrangères, le samedi, 24 avril, 1683.

(Suite et fin.)

Sa Majesté témoigna par un signe de tête qu'il lui avait été agréable ; il eut la bonté de répondre en peu de mots qu'il était très persuadé de notre piété ; qu'il savait les progrès que la foi faisait dans les pays étrangers par les ouvriers évangéliques qui sortaient de notre Séminaire ; qu'il avait beaucoup de considération pour cette œuvre et qu'il ne doutait point des suites que tout cela devait avoir ; qu'il s'était employé avec joie à nous donner cette marque de sa bienveillance, et que ne pouvant lui-même en personne mettre la première pierre, il avait crû nous faire plaisir de charger M. l'Archevêque de cette fonction. Il ajouta qu'il ne manquerait pas dans les occasions de nous donner des témoignages de sa bonne volonté et finit en nous disant que nous ne manquassions pas de prier Dieu pour lui. Il regarda ensuite la médaille qui était dans une boîte de chagrin fauve, et que M. le Supérieur lui avait présentée à la fin de son compliment. Il la trouva parfaitement bien faite et lut l'inscription qui était au revers. M. l'évêque de Noyers, le Père de la Chaise et quelques autres personnes de la cour furent présentes à tout ceci. Ayant fait une profonde révérence, nous sortîmes après M. l'Archevêque, qui de là, nous conduisit chez la Reine. "Madame," lui dit M. le Supérieur, "l'hon-

neur que le Roi nous a fait de faire mettre en son nom la première pierre de notre Chapelle par M. l'Archevêque, nous donne la confiance de présenter à Votre Majesté une médaille semblable à celle que ce Prélat a posé dans les fondements de cet édifice. Comme Votre Majesté ne connaît rien sur la terre de plus grand, de plus aimable que le Roi, nous nous flattons qu'on ne peut lui faire de présent plus agréable que l'image de cet incomparable Prince ; qu'Elle voudra bien recevoir avec la même bonté que lui cette marque de notre respect et de notre reconnaissance et qu'Elle sera bien aise de savoir que cette médaille portée par les mains de nos ouvriers évangéliques jusqu'aux extrémités de l'univers publiera la gloire du Roi avec la Religion de Jésus-Christ. La Reine écouta le compliment de M. le Supérieur, trouva la médaille tout à fait belle et nous fit plusieurs questions avec une extrême bonté, et après une profonde révérence nous nous retirâmes à la suite de M. l'Archevêque ; pour aller avec lui chez Monseigneur qui nous reçut avec la même bonté aussi bien que Madame la Dauphine, où M. l'Archevêque prit encore la peine de nous mener. Elle nous dit en propres termes que nous lui faisions beaucoup de plaisir de lui faire un semblable présent. Toutes ces médailles furent présentées par l'ordre que le Roi en donna à M. l'Archevêque. On en présentera encore à Monsieur et Madame, à M. l'Archevêque, au Père de la Chaise, etc.

Il faut remarquer que d'abord notre dessein était de supplier le Roi que la première pierre fut mise au nom de Monsieur le Duc de Bourgogne. Mais M. l'Archevêque en ayant parlé à Sa Majesté, Elle eut la bonté de lui dire que M. le Duc de Bourgogne était encore trop jeune pour cette action, et que si l'on se fut adressé à Elle même, Elle nous aurait accordé volontiers à notre demande, M. l'Archevêque répondit que c'avait été par un pur respect que nous n'avions osé nous élever jusques là. "Dites-leur donc," ajouta le Roi, "que je vous ordonne de la mettre en mon nom."

On ne peut pas en user plus obligeamment à notre égard, que M. l'Archevêque en a usé dans cette occasion, car outre toutes les démarches qu'il a faites et tout le bien qu'il a dit de nous et de notre œuvre au Roi en particulier. Il dit encore en notre présence, lorsque Sa Majesté témoigna que la médaille lui plaisait fort, que nous n'y avions rien épargné, et que notre cérémonie s'était faite avec bien de l'ordre, de la piété et de la modestie. Il dit à peu près les mêmes choses chez la Reine.

NUMMUS.

Informations.

L'Eglise catholique à Tunis.—Un ingénieur français est arrivé dernièrement à Tunis avec une mission de Mgr Lavignerie, Archevêque d'Algers. Il doit sur les lieux préparer les plans d'une église,

d'une maison et d'un hôpital qui doivent être bâtis sur la colline dite de St-Louis. La tradition regarde cette colline comme l'endroit où mourut Saint-Louis en 1270. Elle fut cédée à la France par Hussein Bey en 1831. En 1841 Louis Philippe y fit bâtir une petite chapelle en l'honneur de son glorieux ancêtre et il l'orna d'une statue de marbre blanc représentant saint Louis. Depuis longtemps Mgr d'Algers désirait faire élever en cet endroit une église plus digne du glorieux patron de la France ; enfin en 1877 on avait déjà recueilli, par souscription volontaire, une somme d'argent suffisante pour mettre le projet à exécution. Dans un voyage à Tunis l'Archevêque régla lui-même les détails de l'entreprise avec le Bey, qui se montra plein de prévenances et d'égards pour le prélat français.

Chose digne de remarque, quelques archéologues regardent cette colline comme étant l'ancienne Byrsa, l'acropole carthaginoise.

Horloge monumentale.—Il faut dix minutes pour monter la nouvelle horloge de Westminster, et cinq heures pour monter chacune des sonneries, il y a deux sonneries. Cet ouvrage se fait deux fois la semaine. Durant 83 jours l'horloge ne s'est dérangée que d'une seconde, aucune horloge n'a jusqu'ici gardé le temps avec autant de régularité. Le poids de la lentille du pendule est de 680 livres, si on y ajoutait une once l'horloge avancerait d'une seconde par jour.

Sujet de méditation offert aux abonnés retardataires de "L'Abeylle."

I
FY
OUO
WEFO
RTHIS
PAPE
RPA
YU
P

Conditions de ce Journal.

L'Abeylle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centins pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques. On s'abonne en s'adressant au Secrétaire-Trésorier, Séminaire de Québec, ou aux différents agents.

Agents : à la grande salle, M. Théophile Trudelle ; à la petite salle, M. T. Giguère ; chez les externes, MM. J. Genest et G. Matte ; à Rimouski, M. A. Gagnon ; au Collège de Lévis, M. E. Bollea ; à Ste-Anne, M. F. Chabot ; à Ste-Thérèse, M. G. Gagnon ; à St-Hyacinthe, M. l'abbé J. Boivin.